

L'Etat veut mieux exploiter la richesse sylvicole

Hervé Gaymard, président de l'Office national des forêts, propose des pistes pour développer la filière bois



Mettre l'Office national des forêts (ONF) " au service d'une politique ambitieuse de la forêt et de la filière bois ", tel est l'objectif du président de son conseil d'administration, Hervé Gaymard, qui a rendu public, mercredi 20 octobre, un rapport commandé par Nicolas Sarkozy. En janvier, le chef de l'Etat lui avait demandé de faire des propositions pour que l'ONF contribue " à un approvisionnement sécurisé et adapté aux différents secteurs de la filière bois ". En clair, que l'office exploite mieux la richesse de la forêt française, qui occupe 28 % du territoire national.

Ce rapport servira de base au contrat d'objectif 2012-2016 qui doit être passé entre l'Etat, l'ONF et les communes. Dans les prochains jours, les trois ministères concernés (écologie, agriculture et budget) étudieront les propositions de M. Gaymard. " L'ONF évolue : sa mission principale est de vendre du bois, mais il doit aussi assurer l'aménagement du territoire et gérer le patrimoine ", dit-on à l'Elysée.

Hervé Gaymard, député (UMP) de Savoie, qui préside l'ONF depuis janvier, a repris les objectifs avancés par M. Sarkozy le 19 mai, à Urmatt (Bas-Rhin). L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique doit être portée à 23 % en 2020 et reposera pour un tiers sur le recours à la filière bois.

" Le recours plus important à la ressource forestière " se traduit, dans le rapport de M. Gaymard, par des propositions concrètes telles que la coopération renforcée entre l'établissement public et les coopératives et sociétés privées, des investissements pour un meilleur aménagement en termes de voirie forestière et de replantations, ou encore la multiplication des contrats d'approvisionnement (les ventes de bois coupés) pour améliorer l'offre commerciale de l'ONF. Ce dernier pourra aussi augmenter ses participations financières dans des entreprises en aval de la production, scieries et entreprises de transformation.

Les syndicats accusent la direction de l'ONF de vouloir transformer la forêt en " usine à bois ", selon l'expression de Philippe Berger, secrétaire du Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel, principal syndicat à l'office. M. Gaymard, qui rejette l'accusation de " course à la rentabilité ", avance que " le bois doit payer le bois ". L'autofinancement devient la règle, mais le président de l'ONF plaide pour une augmentation de fonds propres, à hauteur de 300 millions d'euros.

LE BOIS REPRÉSENTE 3,5 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

28 % du territoire est couvert de forêts, soit quelque 160 000 km² (16 millions d'hectares).

75 % de la forêt sont privés, avec 3,5 millions de propriétaires. 47 % de ce domaine privé appartient à 69 000 propriétaires. Les collectivités possèdent 15 % de la forêt, et l'Etat 10 %.

La récolte de bois annuelle est de 65 millions de m³. Elle devrait augmenter de 21 millions, dont 16 millions en forêt privée, d'ici à 2020.

La consommation de bois à but énergétique représente 9,5 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an, soit 3,5 % des besoins français et plus de la moitié des énergies renouvelables.

L'ONF (Office national des forêts) emploie 7 000 fonctionnaires et 3 000 ouvriers forestiers.

La valeur des forêts domaniales représente plus de 9 milliards d'euros ; l'ONF était déficitaire de 12,2 millions d'euros en 2009.

[-] fermer

Audit interne

Hervé Gaymard a beau affirmer la nécessité de conforter le statut public de l'ONF et annoncer un audit interne pour répondre à un malaise qui s'est traduit notamment par plusieurs suicides, les syndicats restent inquiets. " *Le saucissonnage dans les missions de l'office, la multiplication des filiales, tout cela pourrait finir par un éclatement* ", prévient Philippe Berger.

" *On résiste pour que l'ONF reste un service public et ne devienne pas une entreprise comme La Poste ou EDF, voire soit privatisée à terme* ", renchérit Pascal Leclercq, secrétaire général de la CGT-Forêt.

Sébastien Genest, vice-président du réseau associatif France nature environnement, craint pour sa part que " *la mission de préservation de la biodiversité, essentielle, soit occultée par l'augmentation de la production de bois* ".

Les propriétaires privés, qui représentent 75 % de la forêt, affichent aussi leur méfiance. " *Il ne faut pas qu'il y ait distorsion dans la concurrence entre le privé et l'Etat, il faut que celui-ci mette à notre disposition plus de moyens et moins de réglementation contraignante* ", plaide Luc Bouvarel, directeur général de la Fédération des forestiers privés de France. La collaboration privé-public, vantée par le rapport, reste à construire.

Rémi Barroux

© Le Monde

◀ **article précédent**
Nettoyage automobile

article suivant ▶
Nuage pollué